

Sommaire

Le Mot du Maire (p.1)
Associations (p.2)
Notre école (p.2-3)
Ça nous concerne (p.3-4)
Travaux en cours (p.4)
Environnement, santé (p.5)
Zoom sur la commune (p.6-7)
Etat Civil (p.7)
Recensement de la population (p.8)
Agenda – Vœux du Maire (p.8)

MONTCARET



Bulletin municipal—Edition N°04-2021

Chères Montcarétoises, Chers Montcarétois,

Depuis quelques temps, nous avons à faire face à une augmentation inquiétante du nombre et de l'intensité d'incivilités, d'actes de vandalisme et même de cambriolages sur notre Commune.

Nous allons tout mettre en œuvre en partenariat avec les forces de l'ordre et tous les services compétents pour retrouver très rapidement la sérénité et la tranquillité que chacun est en droit de réclamer.

Les travaux de l'aménagement du Bourg ont commencé par l'enfouissement des réseaux aux abords de la Mairie. Ils vont se poursuivre sur la RD 936 à partir du 29 novembre (raccordements au réseau d'eau potable et enfouissement des réseaux ensuite) avant les travaux d'aménagement de voirie et paysager.

Je suis bien conscient que cela va engendrer bien des désagréments, mais il faut en passer par là pour la sécurisation de notre bourg. L'aménagement urbain de la Commune permettra à terme d'améliorer la sécurité et le cadre de vie de notre village.

Notre salle des fêtes est terminée. Il reste à réaliser la pose de rideaux et un peu de peinture extérieure sur la façade, ce que nous ferons dès que le temps le permettra.

Je vous invite d'ores et déjà à venir la visiter lors de la présentation des vœux le samedi 15 janvier prochain.

Plusieurs chantiers importants sont en cours ou vont voir le jour très prochainement. Je ferai le point sur ces projets visant à améliorer notre quotidien lors des vœux à la population.

Nos agents communaux sont les chevilles ouvrières sans lesquelles rien ne serait possible.

Un grand merci à eux pour leur implication et leur sens du service public. Je n'oublie pas l'équipe municipale où chaque élu joue un rôle prépondérant au quotidien pour vous donner pleinement satisfaction afin que vous vous sentiez bien à Montcaret.

J'espère que ce bulletin associé au site de la Commune pourra vous éclairer sur les travaux en cours et à venir. Ceux-ci sont réalisés dans le respect de nos engagements pour favoriser le développement de notre territoire.

Je reste à votre disposition pour échanger et répondre à vos questions sur les projets communaux, ou sur d'autres sujets qui vous préoccupent. Vous pouvez compter sur moi et sur la détermination de mon équipe.

Bien à vous.

Le Maire,
Jean-Thierry LANSADÉ

L'équipe de rédaction : Thierry LANSADÉ - Claude FEUILLET

Marie-Pierre POUGET - Patrick RAIMBAULT - Marie-Catherine ROHOF

Les Associations

La commission Associations a reçu les présidents ou les représentants des associations de la commune le vendredi 10 septembre 2021.

Après la visite de la salle des fêtes entièrement rénovée, le planning des réservations a été évoqué, les associations présentes ont posé leurs dates pour l'organisation de festivités ou l'occupation des locaux pour leurs activités hebdomadaires.

La plupart de nos associations ont repris ou vont reprendre leurs activités prochainement. Le Comité des Fêtes nous a annoncé l'organisation de la Fête communale en 2022 sur 4 jours. Vous trouverez les coordonnées des diverses Associations de la commune sur le Site MONTCARET.FR

MANIFESTATIONS ANNONCEES :

05 décembre 2021 à 15 h Concert à L'Eglise de Montcaret Chorale de Porchères (téléthon)

16 janvier 2022 à 14 h Loto du Secours Catholique à St Seurin de Prats.

22 janvier 2022 Soirée Peyrol organisée par l'ASGM.

19 février 2022 Soirée organisée par l'APE Montcaret St Seurin de Prats.

FOOT GENSAC MONTCARET

La semaine du 25 au 29 Octobre aura marqué une étape capitale dans l'histoire de l'ASGM.

60 enfants âgés de 7 à 12 ans accompagnés de 8 éducateurs ont participé à un stage vacances multisports sur les sites du stade et du City stade mis à disposition par la Mairie de MONTCARET.

Monsieur le Maire nous a fait l'honneur de sa visite, son intérêt pour l'ASGM et sa vitalité nous est précieuse.



Les enfants ont pratiqué plusieurs sports en complément du Foot, bien entendu : Basket, Rugby, Hockey, Minigolf, 1000 bornes foot, défis sportifs divers, et pendant la pause repas : tournoi de ping-pong, baby-foot, fléchettes.

Tout ceci dans une très bonne humeur, accompagnés de chants et musique à tue-tête des adultes.

Les journées bien remplies de 9h30 à 17 h ont été rythmées par les pauses repas et goûters. Une bénévole nous a gratifiés d'excellents mets dévorés par l'ensemble des participants. Les gâteaux maisons préparés par les parents ont fini de réveiller les papilles.

Ce stage innovant a été concocté et préparé en 6 semaines grâce à l'équipe dirigeante et ses Présidents Jean Philippe BARAT et Sylvain MUZZIN.

L'équipe d'éducateurs s'est mobilisée en grand nombre, fait marquant et encourageant dans la politique de formation de l'ASGM.

5 « grands frères » des catégories U13/E15/U17 se sont fondus dans l'encadrement.



Nous remercions chaleureusement tous ceux, qui de près ou de plus loin ont contribué à la grande réussite de cette manifestation qui en appelle d'autres.

L'école de foot a passé un cap et à la vitesse supérieure, confirmant ainsi la place privilégiée faite à la pratique du foot vertueux en milieu rural.

L'avenir de nos couleurs est assuré dans la plus grande sérénité.

Faire des choses « sérieusement, sans se prendre au sérieux » est la devise qui colle à la peau de l'ASGM.

Remerciements particuliers :

Mairies de Montcaret, Gensac et Lamothe Montravel.

Aux parents qui nous ont accordé leur confiance.

A la météo clémente.

A l'exceptionnel enthousiasme et respect de tous les enfants.

Notre école

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions, tous les professeurs des écoles étaient en place. Depuis le lundi 15 Novembre le port du masque redevient obligatoire.

Notre appartenance au Réseau d'Education Prioritaire (REP) permet le dédoublement des classes de CP et de CE1.

Les effectifs sont les suivants :

Classe de Petite et Moyenne Section : 14 élèves avec Mme Murat

Classe de Grande Section : 18 élèves avec M.Value

Classe de CP 1 : 10 élèves avec M. Alcain

Classe de CP 2 : 9 élèves avec Mme Leclerc

Classe de CE1 1 : 9 élèves avec Mme Savournin

Classe de CE1 2 : 11 élèves avec Mme Alcade

La chute des effectifs, liée au retour de la classe de CE2 à Saint Seurin de Prats et à la baisse démographique, participe au bon climat scolaire notamment au moment des récréations.

Les professeurs de CP et CE1 envisagent de travailler avec les élèves sur un projet

« Parcours sonore autour du patrimoine ». Ce parcours permettrait, grâce à un QR code positionné près d'éléments du patrimoine de la commune, d'en connaître l'histoire, l'origine... Un travail en lien avec nos anciens serait également réalisé.



Ça nous concerne

ACTES DE VANDALISME :

Il convient d'envisager rapidement la fermeture du terrain de foot ainsi que du terrain multisports, car les deux roues y circulent en permanence dégradant les installations et empêchant les plus jeunes de fréquenter ces lieux.

Un portail sera prochainement posé ainsi que des chicanes permettant l'accès aux piétons.

Une de nos associations s'est également vu détruire ses panneaux d'information de reprise d'activités, un acte inutile et gratuit.

Le club house du football a été cambriolé à deux reprises en quelques mois. De quoi décourager les bénévoles impliqués dans nos associations.

La pose de caméras de vidéo protection dans différents lieux de la commune est à l'étude.

PETITION LIMITATION DE VITESSE :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une pétition concernant la vitesse dans le bourg de la Commune. L'aménagement devant la Mairie prévoit de réduire la vitesse des véhicules et la DDT a été interrogée pour savoir ce qui pourrait être envisagé (zone 30, stop, rond-point...). La gendarmerie sera aussi informée de cette problématique.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS

Conformément à l'article 3 du décret n°95-635 du 6 mai 1995, le Maire a présenté pour l'exercice 2020 les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics suivants :

- **SMDE 24 (Alimentation en eau potable)**
- **Assainissement collectif**
- **Assainissement non collectif (SPANC)**
- **USTOM (Collecte et traitement des ordures ménagères)** il ressort de cette analyse une baisse du tonnage d'ordures ménagères collectées et une augmentation de la collecte du verre en points d'apport volontaire, 43 kg par habitant.

Ces rapports sont à la disposition du public à la Mairie.

CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE D'UNE VENTE IMMOBILIERE

Pour information, lors de la vente d'un bien immobilier, le contrôle de l'assainissement est obligatoire pour **l'assainissement non collectif uniquement.**



Travaux sur la commune

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

La première tranche des travaux d'enfouissement des réseaux électriques du Bourg réalisés par la Sté SOBECA est en cours de réalisation, la 2ème tranche en bordure de RD 936 sera réalisée en 2022.

Les travaux de réfection du réseau d'adduction d'eau réalisés par l'entreprise CANA SOUT débuteront le 29 novembre pour 18 semaines environ. Le chantier démarrera sur la RD 936 où 41 branchements seront repris. Les travaux se poursuivront rue de Tête Noire, devant la Mairie et jusqu'au croisement de la rue des anciennes postes, 24 branchements y seront également repris. La circulation sera alternée. Les riverains concernés par les branchements seront contactés. Nous demandons à chacun de faire preuve de patience, les travaux vous sembleront sûrement très longs.

Merci de circuler avec prudence et réduire votre vitesse aux abords des chantiers pour la sécurité de tous, ouvriers, ou autres usagers de la voie publique.

FABRICATION MAINS COURANTES ESCALIERS

Nos deux agents Alexis et Régis ont réalisé les mains courantes pour chaque escalier des différents bâtiments recevant du public (Eglise- Salle des Fêtes).

Ils auront pour prochaine mission la fabrication du portail du stade et les chicanes pour permettre l'accès au city parc et au stade par les piétons.



Environnement - santé



Brûler des déchets verts, ça pollue ! Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines. Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine a transmis une information aux communes.

Aedes albopictus est un insecte invasif d'origine tropicale, également appelé moustique tigre. Ce moustique peut, dans certaines conditions particulières, être vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et du zika. Les pièges pondoirs mis en place dans le cadre de la surveillance entomologique témoignent de l'implantation définitive du moustique tigre dans notre commune. Elle fait donc désormais partie de la liste des communes colonisées.

Le moustique tigre circule dans un rayon de 150 m, donc il naît et vit près de chez nous. Pour s'en débarrasser, il faut, en priorité, éliminer les eaux stagnantes où il pond et prolifère.

Le site de l'ARS Nouvelle Aquitaine fournit une « check-list » des bons gestes pour neutraliser le moustique tigre tels que vider les coupelles de pots de fleurs, ranger les objets de l'extérieur qui peuvent recevoir de l'eau, faciliter l'écoulement des eaux dans les gouttières, les regards, protéger les récupérateurs d'eau de pluie...



Sur ce même site la démarche pour signaler la présence de moustique tigre est indiquée. Le lien est le suivant : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus
Tous les liens sont sur le site de la commune, dans la rubrique « Les actualités » : Lutte contre le moustique tigre.

Zoom sur la commune

CABINET DE KINESITHERAPIE

Les deux nouveaux kinésithérapeutes Mme Piraveau et M.Mercadier ont ouvert 3 rue de Tête Noire. Numéro de téléphone : 09 88 41 79 83

SNCF :



SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU 386 ET 388

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité a opté pour la suppression des passages à niveau 386 de l'hirondelle et 388 du chemin de seigles, et donne son accord pour



l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de suppression de ces 2 passages à niveau.

Un commissaire enquêteur public tiendra une permanence à la Mairie :

- Le Lundi 15 novembre 2021 de 9h à 12h
- Le Mardi 23 novembre 2021 de 9h à 12h
- Le Lundi 29 Novembre 2021 de 14h à 17h

VOIRIE

Le marché des travaux de voirie a été attribué pour 3 ans à l'entreprise EUROVIA.

Deux réalisations pour notre commune cette année : La Route du Maridat et l'impasse du Bief.

Comme tous les ans, la CDC va procéder cet automne, au curage des fossés et à l'élagage des arbres sur une partie des voies communales. Les riverains concernés seront prévenus par la municipalité.

SUBVENTIONS aux ASSOCIATIONS :

Le Conseil Municipal a attribué pour 2021 les subventions suivantes :

Judo/Dojo : 800.00 € Prévention routière : 50.00 € Ligue contre le cancer : 50.00 €
Croix Rouge : 50.00 € Amicale sportive Gensac /Montcaret : 2 000.00 €
Secours Catholique : 150.00 € ACCA Chasse : 600.00 € Coopérative scolaire : 650.00 € Association des Parents d'Elèves : 950.00 € L'hameçon Lamoithais :100.00 €
Le souvenir Français : 25.00 € Association jeunes sapeurs-pompiers Castillon : 50.00 €
Cyclo club : 60.00 € Les Amies de la couture : 100.00 € Les Motards : 60.00 €
Fondation du Patrimoine : 120.00 € Comité de Jumelage : 50.00 €
France Alzheimer : 50.00 € Sclérose en plaque : 50.00 € Canoë kayak st Antoine : 50.00 € Boules au nez (Clown à l'hôpital): 50.00 € Pétanque Loisirs : 60.00 €.

CLIMATISATION ECOLE MAIRIE :

Monsieur CARLET a effectué les travaux concernant la pose de la climatisation à l'école et à la Mairie.

SALLE DES FETES :

La commission de sécurité du 27 juillet dernier a donné son accord de principe pour la réouverture de la salle des fêtes. Le Maire a pris l'arrêté d'ouverture de la salle au public.

L'ancien local du 3^e âge à la salle des fêtes ne pourra pas être attribué à une association, ce local n'est pas aux normes.



LE SOUVENIR FRANÇAIS :



L'association « Le souvenir Français » Section de Bergerac, association nationale fondée en 1887, qui a pour but la sauvegarde des monuments aux morts, des tombes de soldats, et l'organisation de cérémonies impliquant les Anciens combattants, a décerné à la commune de Montcaret le diplôme d'honneur en reconnaissance des subventions versées depuis 2007 à cette association.

SERVICES TELEASSISTANCE :

La mise en place d'un service de téléassistance, susceptible d'apporter une amélioration des conditions de vie et de favoriser le soutien à domicile des personnes fragilisées, âgées et handicapées constitue une des préoccupations de la Municipalité.

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de partenariat sur la prise en charge du service de Téléassistance de **CASSIOPEA**.

La commune s'engage à prendre pour tout nouvel administré adhérant à Cassiopea, une mensualité à 27.50 €, dès lors que celui-ci ne bénéficie d'aucune autre aide financière pour la téléassistance.

La MSA du Périgord Agenais propose le service de téléassistance PRESENCE VERTE.

Présence Verte Guienne s'engage dans 2 actions de prévention en vous proposant le service gratuitement pendant 3 mois : Plan canicule et Plan grand froid. **TEL 0553677800**

Un nouveau service « **La conciergerie d'ici** » peut vous aider ou vous conseiller pour réaliser des actions dans votre quotidien.

Effectuer des petits travaux, conseils d'aménagement, courses alimentaires ou de première nécessité, vous rendre à un rendez-vous, faire des démarches administratives.

Par un simple appel gratuit, Mathilde est à votre écoute, elle vous conseille et vous oriente

TEL 0556677842 email : la-conciergerie-solidaire@msa-services.fr.

RENOVATION LOGEMENTS : Les aides du Conseil départemental de la Dordogne pour l'habitat (électricité, assainissement individuel, toitures et façades)

Le Département de la Dordogne a voté 4 nouvelles aides en faveur des propriétaires occupants modestes et très modestes et des propriétaires bailleurs louant leur logement.

Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier de demande de subvention auprès du Département et de l'ANAH.

Le plan de relance a été reconduit jusqu'au 31 Décembre 2021.

Pour tout complément d'information, suivez ce lien : <https://habitat.dordogne.fr/mon-logement/les-aides-aux-travaux>.

L'état civil

Nous leur souhaitons la bienvenue :

Alexya TRAVERS

Eliott WU CHAUFFEPIED

Anaïs, Odette, Anne ISOLA

Suzanne, Méline, Fabienne FAZILLEAU

Ils se sont unis :

Jean, Hugues COLOMBET et Véronique Adèle WABLE

Jonathan SPEZIALI et Mélanie CARPENTHEY

Anthony TEURA et Sarah BUIL

Eric LAFAYE et Françoise HORTION

Nous avons une pensée pour eux :

René, Guy LEYGUES

Jean MASO

MAISON France SERVICES

Au 1^{er} Février 2021, plus de 1123 Maisons France Services ont ouvert en France. Ce service public de proximité doit permettre d'accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives au quotidien et d'accéder à un bouquet de services au sein d'un même lieu. Ces démarches peuvent concerner l'emploi, la santé, la retraite, la déclaration de revenus...



Sur notre territoire, l'ouverture d'une Maison France Services est prévue dans les locaux de la Communauté des communes, 58 route des Etangs à Villefranche de Lonchat à partir du 1^{er} Janvier 1922.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population, prévu en 2021, reporté du fait du COVID-19, sera réalisé dans notre commune du 20 janvier au 19 février 2022. Trois agents recenseurs devraient être recrutés pour notre commune.

La collecte des informations par internet sera privilégiée afin d'éviter les contacts entre les personnes.

A NOTER DANS VOTRE AGENDA

VŒUX du MAIRE

Le Samedi 15 Janvier 2022, Jean Thierry LANSADE Maire et le Conseil Municipal seront heureux de vous accueillir à la salle des fêtes.

Mairie de MONTCARET

19 rue de la Villa Gallo-Romaine 24230 MONTCARET

Tél : 05.53.58.60.06

**Horaires d'ouverture : Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le Mercredi de 9h à 12h**

Email : mairie-montcaret@wanadoo.fr